

Aménagement des rythmes scolaires

Réponse des familles de
Jouars- Pontchartrain

Contexte

- *Comme vous le savez, une réforme des rythmes scolaires à l'école primaire (maternelle et élémentaire) est prévue pour la rentrée 2013. La mairie de Jouars-Pontchartrain fait partie des communes qui ont obtenu une dérogation pour son application en septembre 2014.*
- *Cette réforme prévoit un étalement du nombre de jours d'enseignement dans la semaine, passant à 4 jours et demi, tout en gardant le même nombre d'heures hebdomadaires (24h), ce qui dégage un temps quotidien.*
- *En vue de cette réforme, nous souhaiterions recueillir votre avis afin d'émettre, auprès de la mairie, des propositions correspondant au mieux à vos attentes et aux besoins de vos enfants.*
- *Plus nous aurons de réponses à ce questionnaire, mieux nous vous représenterons (1 questionnaire par famille).*

**400 FOYERS
INTERROGES**

Période mai-juin 2013

230 REpondants

354 ENFANTS

**105 MATERNELLES
249 ELEMENTAIRES**

**Quels
rythmes
scolaires
en 2014?**

Parole aux parents

une pause plus longue le midi me semble sans intérêt

Pas le midi

l'allongement de la pause du midi ne présente aucun intérêt pour l'enfant à mon avis.

la journée des enfants sera toujours aussi longue voire même plus que maintenant. Ce n'est pas une bonne réforme à mon goût... Le mercredi ne permettra plus de se reposer des longues journées.

Si temps péri. le midi, faire vraiment des activités sur ce temps

Pas samedi car chez papa

maintient de vie familiale le week-end donc pas école samedi main

comme collègue

L'école le samedi ne permettrait pas aux parents qui travaillent de voir suffisamment leurs enfants

Pas de garderie mais vraies activités

pas comme périscolaire

pas de récré mais activités

Priorité au bien de l'enfant...

Ils se lèveront de toute façon le mercredi

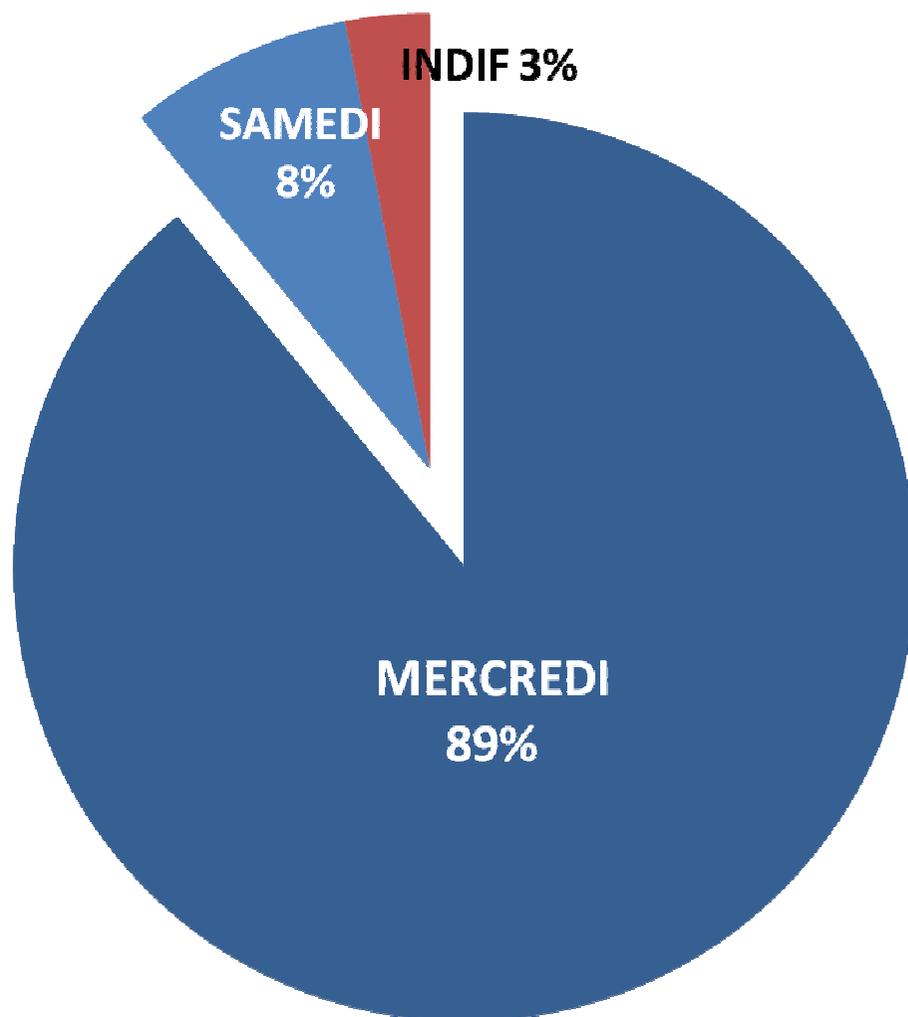
si activité sport, quid de l'hiver?

qui paie? Frais supplémentaire pour parents, réforme non bénéfique à l'enfant

Le rythme scolaire actuel (repos mercredi) est plus "relaxant" pour l'enfant qu'une demi-heure par jour, puisque celui-ci suivra comme d'habitude le rythme pro des parents; mercredi école le matin et devoirs après-midi donc pas de coupure donc semaine chargée. Devoirs du soir toujours d'actualité?

Quel est le jour optimal de travail?

Question 1

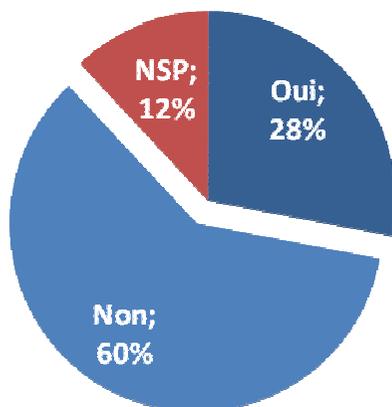


La réforme prévoit que les enfants travaillent le mercredi matin, sauf dérogation justifiée pour le samedi matin.

Les parents sont 89% à préférer préférez-vous que leur enfant travaille le mercredi, en ligne avec la réforme

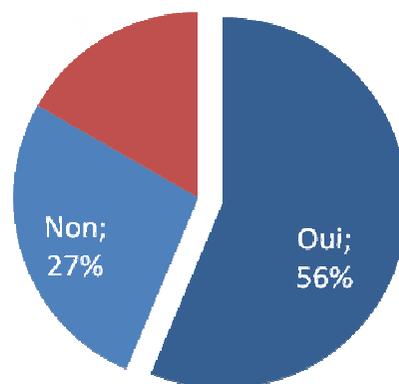
Si le mercredi matin est retenu pour la demi-journée supplémentaire, quelle organisation?

Centre le mercredi matin



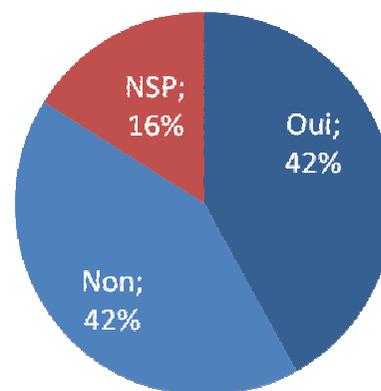
pas de Centre de Loisir le matin

Cantine mercredi midi



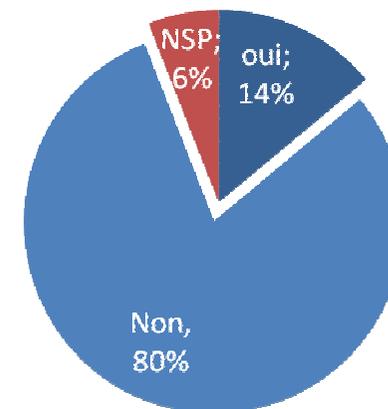
En majorité à la cantine

Centre de loisirs mercredi pm



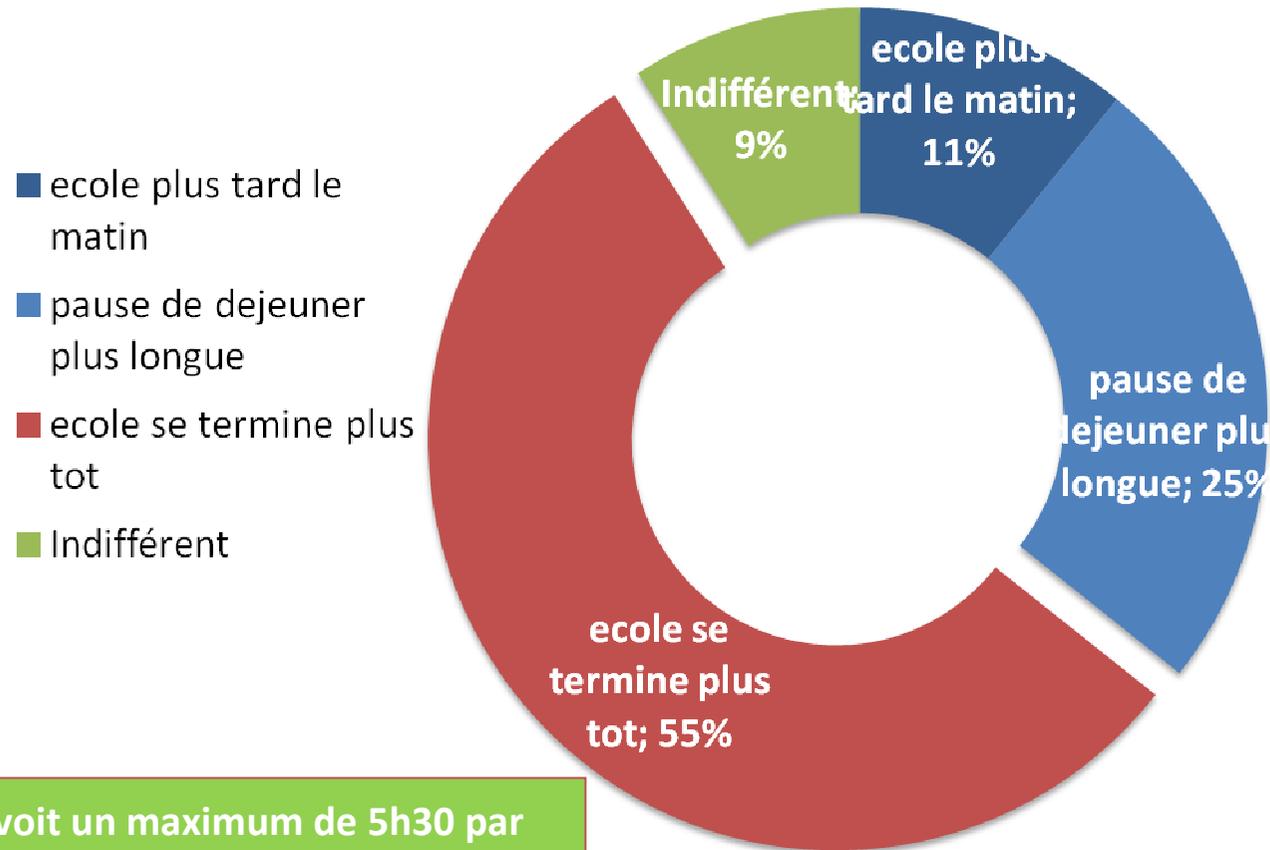
Mitigé sur le Centre de Loisir l'après midi

Car scolaire mercredi

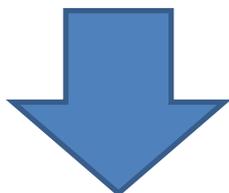


Pas de car scolaire

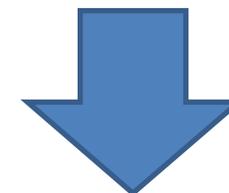
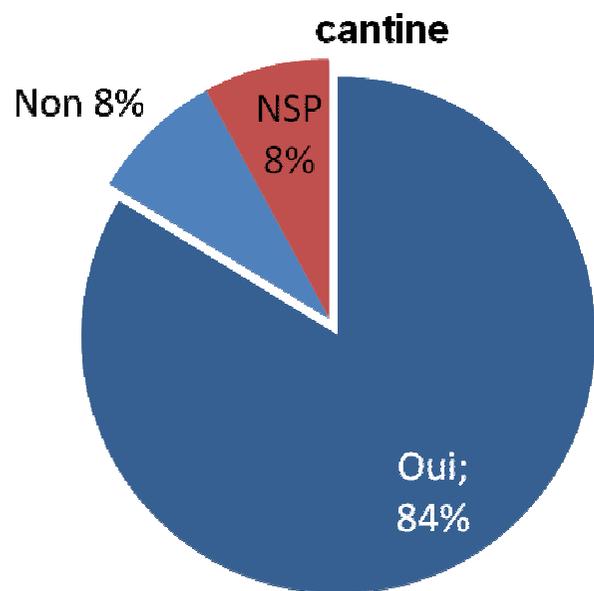
Temps libéré



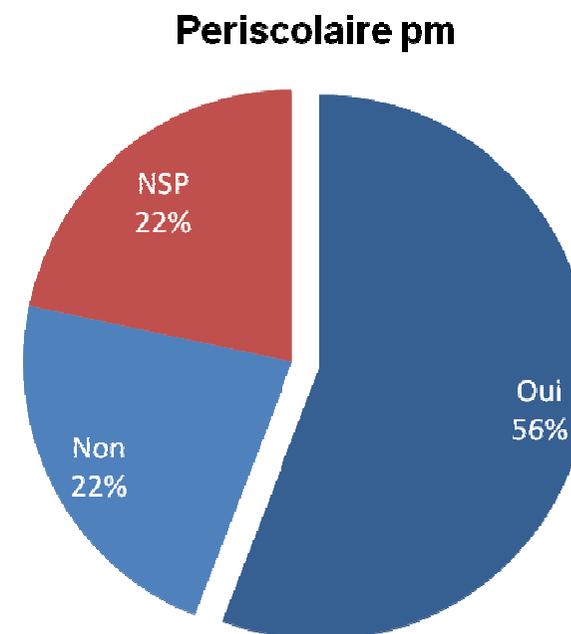
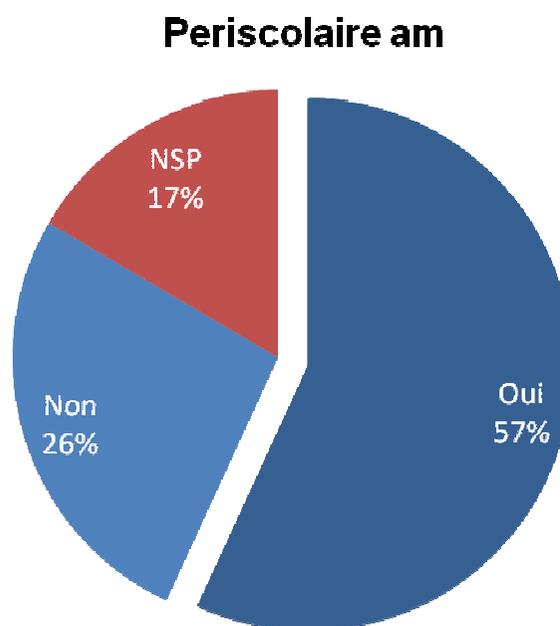
La réforme prévoit un maximum de 5h30 par jour de scolarité.
55% des parents préfèrent que l'école se termine plus tôt , ¼ sont pour l'école plus tard le matin.



Si la pause du déjeuner est plus longue,
à la cantine



Si l'école finit plus tôt, l'accueil périscolaire
du soir ou à l'étude?



Si l'école finit plus tard, l'accueil périscolaire
du matin?



Activités

Activités

En choix multiple,
1. Activités artistiques et manuelles
2. Activités sportives
3. Langues vivantes
4. Culturelles
5. Scientifiques

